

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE ONZE JUILLET, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTE DE NATHALIE BEAUVY.

Date de la convocation : 5 juillet 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHÉL, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Jérémy BOULARD, Nathalie BOUZID, Patrick BRIENS (*suppléant de Nicole POULAIN, absente*), David BURLOT, Joël CARDIN (*suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente*), Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Marc LE GUYADER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Thierry ANDRIEUX donne pouvoir à Nathalie BEAUVY,
- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Sylvie HERVO donne pouvoir à Jérémy BOULARD,
- Catherine LELIONNAIS donne pouvoir à Michel VIMONT,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Yvon BERHAULT, Valérie BIDAUD, Thibault CARFANTAN, Camille CAURET, Guy CORBEL, Stéphane de SALLIER DUPIN, Laurence HAQUIN, Nadine L'ECHELARD, Christelle LEVY, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Sébastien PUEL, Fabienne TASSEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : René LE BOULANGER

Délibération n°2023-136

Membres en exercice : 69 Présents : 48

Absents : 21

Pouvoirs : 8

AFFAIRES GÉNÉRALES
SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) ARGUENON-BAIE DE LA FRESNAYE
COMMISSION LOCALE DE L'EAU – REPRESENTANT – MODIFICATION

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification pour la mise en

œuvre d'une gestion globale et équilibrée de l'eau. Il fixe les objectifs à atteindre, détermine les moyens nécessaires (réglementaires et financiers) et cadre l'ensemble des programmes d'actions mis en œuvre sur son périmètre. Le programme d'actions est élaboré dans une démarche associant les élus et les représentants des citoyens, des professionnels et de l'Etat, réunis au sein d'une Commission Locale de l'Eau (CLE).

L'arrêté préfectoral portant désignation des membres de la CLE du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye date du 28 septembre 2020.

Le 13 octobre 2020, le Conseil communautaire a désigné les délégués pour siéger à la Commission Locale de l'Eau :

- Jean-Luc BARBO
- Jérémy ALLAIN
- Yves LEMOINE
- Guy CORBEL
- Jean-Michel LEBRET
- Michel VIMONT

Au regard :

- Du Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2121-33 et L.5211-1,
- De la délibération n°2020-187 du 13 octobre 2020, désignant les délégués pour représenter Lamballe Terre & Mer au sein de la Commission Locale de l'Eau,

Considérant la démission de Jérémy ALLAIN le 12 mai 2023 de la Commission Locale de l'Eau,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- DECIDE de voter à main levée,

VOTE : Adopté à l'unanimité

- DESIGNER Pascal LEBRETON pour siéger à la Commission Locale de l'Eau,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

13 JUL. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le
De la publication le

13 JUL. 2023

Pour le Président
Par délégation
ydie MICHEL
Directrice
Administration Générale

13 JUL. 2023